



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Isere

Question écrite n° 886

Texte de la question

M Roland Beix appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports sur la formation continue proposee par le ministere aux enseignants PEGC de biologie afin de leur permettre de passer le concours du CAPES (sciences de la nature et de la vie). Cette formation, dispensee par le centre de tele-enseignement universitaire de Grenoble, doit etre interrompue au niveau de la licence a partir de la rentree prochaine. L'arret de ce systeme de formation a distance est tres prejudiciable aux enseignants qui se sont deja engages dans cette voie de formation. Il lui demande en consequence quelles sont les mesures d'urgence que compte prendre le ministere afin de retablir la formation continue dans cette matiere.

Texte de la réponse

Reponse. - La formation des PEGC au DEUG (sciences de la nature et de la vie) a ete mise en place a compter de la rentree 1986. Aucun centre de tele-enseignement universitaire n'assurant alors cette preparation, l'administration centrale en a confie la responsabilite a l'universite Grenoble-I Les professeurs inscrits a la preparation du DEUG SNV beneficent d'un enseignement de grande qualite. L'universite Grenoble-I leur fournit notamment une documentation soignee et abondante constituant d'excellents outils pedagogiques pour la conduite de la classe. Toutefois, le demarrage de la formation au DEUG a demande beaucoup de temps car l'universite a du concevoir un enseignement et un appareil didactique repondant exactement aux attentes professionnelles des interesses. Pour organiser une preparation aussi serieuse a la licence, l'universite estime avoir besoin d'un certain temps de preparation. Si donc les modalites d'une formation a la licence sont d'ores et deja etudiees, il ne peut etre envisage de proposer cette preparation aux PEGC des la rentree 1988. La direction des lycees et colleges mettra tout en oeuvre pour qu'elle soit effective a la rentree 1989. En attendant, diverses mesures ont ete proposees dans les academies pour que les PEGC d'ores et deja titulaires du DEUG SNV puissent, en 1988-1989, beneficier d'une preparation partielle ou complete a la licence SNV Leurs modalites varient d'une academie a l'autre en fonction des possibilites universitaires et des problemes specifiques que rencontrent les enseignants pour conjuguer leurs activites professionnelles et la poursuite d'etudes universitaires.

Données clés

Auteur : [M. Beix Roland](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 886

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2225